

# ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

RESTRICTED

WT/ACC/RUS/66

14 octobre 2011

(11-5093)

**Comité de travail de l'accession  
de la Fédération de Russie**

Original: anglais

## ACCESSION DE LA FÉDÉRATION DE RUSSIE

### Communication présentée par la Géorgie

*Lettre de S.E. Monsieur l'Ambassadeur Zurab TCHIABERASHVILI*

La communication ci-après, datée du 11 octobre 2011 et adressée au Directeur de la Division des accessions, est distribuée à la demande de la délégation de la Géorgie.

---

J'ai l'honneur de transmettre ci-joint une lettre de Mme Tamara Kovziridze, Conseillère principale du Premier ministre géorgien et négociatrice en chef de la Géorgie dans les négociations sur l'accession de la Fédération de Russie à l'Organisation mondiale du commerce, adressée à Monsieur l'Ambassadeur Stefán Jóhanesson, Président du Groupe de travail de l'accession de la Fédération de Russie à l'OMC.

Au nom du gouvernement de la Géorgie, je vous prie de bien vouloir distribuer la lettre ci-jointe aux Membres de l'Organisation mondiale du commerce dans les meilleurs délais.

---

La présente communication constitue la réponse de la Géorgie au fax de convocation au Groupe de travail de l'accession de la Fédération de Russie à l'OMC, distribué le 11 octobre 2011 par le Secrétariat de l'OMC.

Comme vous le savez, la Géorgie s'est engagée de manière constructive dans des négociations bilatérales avec la Fédération de Russie au sujet de l'accession de cette dernière à l'OMC, avec la médiation de la Suisse. Sept séries de négociations ont eu lieu entre mars et octobre 2011. Malgré les efforts que la Géorgie n'a cessé de déployer pour parvenir à une solution acceptable sur le plan bilatéral, la Fédération de Russie n'a jusqu'ici fait preuve d'aucune flexibilité pendant le processus de négociation.

La plus récente série de négociations, qui remonte aux 7 et 8 octobre 2011, a de nouveau fait apparaître que la position de négociation rigide de la Russie excluait la possibilité de trouver une solution concernant la demande en suspens de la Géorgie et entraînait les négociations dans une impasse. À moins que la Russie ne change sa position inextricable sur des éléments clés de la demande de la Géorgie, il apparaît peu probable que des progrès soient faits, de sorte que la Géorgie se trouve dans une situation qui ne lui permet pas de soutenir son accession à l'OMC.

./.

La Géorgie ne souhaite pas gêner, ni ne peut empêcher, l'échange de vues et l'examen de questions ayant trait à l'accession de la Russie à l'OMC par les membres du Groupe de travail. Toutefois, la communication du 11 octobre 2011, présentée en vue de l'organisation d'une réunion formelle du Groupe de travail les 10 et 11 novembre, n'est pas conforme à la pratique de l'OMC ni aux attentes de la Géorgie.

Nous ne sommes pas en mesure d'accepter de tenir une réunion formelle du Groupe de travail les 10 et 11 novembre, à moins que nos négociations bilatérales avec la Fédération de Russie ne soient conclues à cette date et qu'une solution acceptable sur le plan bilatéral n'ait été trouvée. Cette solution devrait être dûment consignée dans le rapport du Groupe de travail avant son approbation définitive à la réunion formelle.

En tant que Membre de l'OMC, la Géorgie est vivement préoccupée par la référence faite, dans le fax de convocation du Secrétariat, au "soutien unanime" des Membres en faveur de la finalisation des travaux sur l'accession de la Russie à l'OMC au cours des semaines à venir, et par la présentation de la recommandation du Groupe de travail sur les modalités de cette accession en vue d'une décision à la huitième Conférence ministérielle de l'OMC. La Géorgie n'a pas été consultée au sujet de cette mesure particulière, et elle n'y a pas consenti.

Je compte bien rester en contact avec vous sur cette question. Je vous préviendrai dès que la Russie aura accepté de satisfaire à ses obligations, selon la demande de la Géorgie, et que nous serons parvenus à consigner cet accord dans un document négocié sur le plan bilatéral, qui nous permettra de souscrire à la reprise des consultations multilatérales formelles dans le cadre des négociations sur l'accession de la Russie à l'OMC. Dans l'intervalle, notre équipe de négociation ainsi que l'Ambassadeur de Géorgie auprès de l'OMC restent disponibles pour des rencontres et pour l'examen d'autres détails si nécessaire.

---